

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_011 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER
ÉCONOMIQUE

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

N° DEL2022_011 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif Immobilier Économique 2022, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 536 694 € dont :

462 500 € en fonctionnement
1 074 194 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- le remboursement de la quote part des frais	92 300,00 €
- la location des bureaux hôtel d'entreprises	120 700,00 €
- location de l'immeuble Compobaie	49 500,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	200 000,00 €

Total des recettes **462 500,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement des bâtiments	240 944,00 €
- les créances admises en non valeur	2 000,00 €
- les dépenses imprévues	3 000,00 €
- l'amortissement des bâtiments et du mobilier	200 000,00 €
- frais financiers	4 000,00 €
- le virement à section d'investissement	12 556,00 €

Total des dépenses **462 500,00 €**

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- des cautions reçues	450,00 €
- l'emprunt d'équilibre	311 188,00 €
- l'amortissement des bâtiments et du mobilier	200 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	12 556,00 €
- les remboursements d'avances sur marchés	50 000,00 €
- le transfert des frais d'études en immobilisations en cours	500 000,00 €

Total des recettes **1 074 194,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- extension hôtel d'entreprises	250 000,00 €
- études ateliers halles technologiques	50 000,00 €
- l'acquisition de matériel informatique	13 000,00 €
- l'acquisition de mobilier et divers travaux	10 744,00 €
- les cautions susceptibles d'être versées	450,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	200 000,00 €
- le remboursement des avances sur marchés	50 000,00 €
- le transfert des frais d'études en immobilisations en cours	500 000,00 €

Total des dépenses 1 074 194,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 janvier 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

Le budget primitif Immobilier Économique 2022, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 536 694 € dont :

462 500 € en fonctionnement
1 074 194 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY